



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 9 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
3 mars 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
19/03/2026	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 13 MARS 2026 et publication du 13 MARS 2026	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-six, le **neuf mars**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le trois mars deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET (arrivée à 20h05), Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK et Roseline TRAMBOUZE

Absents avec pouvoir :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Didier DUPIN donne pouvoir à Patrick DUCROS
Isabelle ROUIDAN donne pouvoir à Katy VAZQUEZ DUDEK

Absente sans pouvoir :

Lucie ROCH (arrivée à 20h16).

Secrétaire de séance : Bernard PLACE

OBJET : 2026-010 : Affectation du résultat de l'exercice 2025 – budget communal M 57

L'examen du Compte Financier Unique 2025 du budget général M 57 fait apparaître un excédent de fonctionnement net de 843 671.99 €.

Conformément à l'instruction budgétaire M 57, il convient d'affecter ce résultat comme suit :

- 576 638.33 € en recette d'investissement (article 1068 excédents de fonctionnement capitalisés)
- Et le solde, c'est-à-dire 267 033.66 €, en recette de fonctionnement (article 002 résultat de fonctionnement reporté).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'affectation du résultat telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 9 mars 2026

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Bernard PLACE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260309-2026-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026

Publication : 13/03/2026